

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024

Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France //

Les lauriers pour le Département des Deux-Sèvres et son projet innovant d'accueil intergénérationnel à Sciecq

« Ce prix vient couronner l'audace et l'investissement dont ont fait preuve les élus et les services du Département des Deux-Sèvres ! De l'audace et un investissement mis au service de la protection de la jeunesse et des personnes âgées en créant un dispositif inédit en France. En intégrant des mineurs non accompagnés au sein d'une résidence autonomie pour seniors, c'est tout le modèle du vivre ensemble et de la solidarité qui est revisité ! Cette innovation est aujourd'hui une réussite, un modèle que nous avons d'ores et déjà dupliqué en Deux-Sèvres et qui inspire au-delà des frontières départementales », a déclaré Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental, aux côtés de Béatrice Largeau, vice-présidente en charge de solidarités, de la cohésion sociale et de la protection de l'enfance, récipiendaires du Prix territorial GMF- La Gazette, au 106e congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France (voir photo ci-jointe).

Sur la première marche du podium de la 25^e édition des Prix territoriaux ce mercredi 20 novembre à Paris, la création de ce dispositif intergénérationnel au sein de la résidence autonomie de Sciecq gérée par l'ACSAD permet d'offrir des conditions de vie dignes aux jeunes et de pérenniser des résidences autonomie menacées de fermeture du fait de leur trop faible taux de remplissage. Elle répond également aux enjeux de la loi Taquet interdisant l'accueil de MNA à l'hôtel à l'issue de leur reconnaissance du statut de MNA.

Cette initiative locale a été proclamée lauréate par le vote des sociétaires GMF selon les critères suivants : l'innovation, l'amélioration du service public, la multiplicité et la diversité des partenaires et métiers impliqués dans le projet, l'évaluation quantitative et qualitative de la démarche, l'utilisation des moyens financiers et humains mobilisés et le caractère reproductible de l'innovation.

Cette récompense est un coup de projecteur sur cette réussite deux-sévrienne. Son objectif : valoriser cette action auprès du plus grand nombre et favoriser l'échange de bonnes pratiques entre collectivités avec pour finalité : renforcer la qualité du service public.

Plus d'informations sur www.prix-territoriaux.fr

CONTACT PRESSE 

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51